

Dynamisme démographique et mobilité du peuplement dans le Zanzan (Nord-Est de la Côte d'Ivoire)

Pascal DENIS, Patrick POTTIER

IGARUN – Nantes

UMR 6590-CNRS Nantes "*Espaces géographiques et sociétés*"

N'Guessan N'GOTTA

IGT - Abidjan

Résumé : Enclavée par la nature, les découpages administratifs et la faiblesse de son économie, la région du Zanzan (Nord-Est de la Côte d'Ivoire) n'est pas pour autant inerte ou somnolente. Structures démographiques, mouvements migratoires et mobilité spatiale du semis villageois, en font un territoire contrasté où les processus dynamiques actuellement en cours provoquent des recompositions spatiales d'une certaine ampleur.

Mots-clés : Démographie. Migration. Peuplement villageois. Géographie régionale.

Abstract : Enclosed by the nature, the administrative structure and the weakness of its economy, the Zanzan region (North-East of Ivory Coast) is not for as much inert or somnolent. Demographic structures, migratory movements and spatial mobility of villages seedling, make some a contrastly territory where currently under way dynamic processes provoke some real spatial recompositions.

Key words : Demography. Migrations. Village population. Regional geography.

À l'image des dynamiques qui touchent les milieux naturels de la zone tropicale, celles concernant les évolutions et les variations rapides et continues, dans le temps comme dans l'espace, des populations locales ne sont pas sans intérêt. Ainsi, même sur une courte période, les structures démographiques peuvent se modifier en raison d'importants aléas structurels ou conjoncturels, dont les principales causes peuvent être de nature très variée.

Alors que, dans ce domaine, l'un des principaux soucis des pays occidentaux sera, dans les décennies à venir, le vieillissement de la population, la plupart des pays du Sud connaissent la situation inverse. Ce contexte identifie fortement le continent africain puisqu'en 1995, 45 % de la population y avait moins de 15 ans, contre seulement 19 % en Europe (INED, 1995). Afin de mesurer l'intensité et l'ampleur du dynamisme démographique dans les pays en développement, tant sous ses aspects statistiques que territoriaux cette étude porte, à titre d'exemple, sur la population de la région du Zanzan⁽¹⁾. Située à l'angle nord-est du carré approximatif que forme la Côte d'Ivoire (Fig. 1), zone de transition entre le domaine forestier et la savane, la région du Zanzan est l'une des plus enclavées et des moins équipées du pays.

I - LES FAITS MARQUANTS DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Parmi les régions les plus vastes de Côte d'Ivoire, couvrant près de 12 % du territoire national (38 300 km²), le Nord-Est représente paradoxalement l'une des régions les moins peuplées du pays, avec seulement 4,8 % de la population nationale, soit 513 220 habitants en 1988 (INS, 1992). Son rythme de croissance est élevé (+2,8 % par an entre 1975 et 1988), mais il est inférieur à celui de la Côte d'Ivoire au cours de la même période (+3,8 %).

Par la superposition des pyramides des âges et l'utilisation de quelques indicateurs simples, la dynamique démographique qui a affecté la population du Nord-Est au cours de l'intervalle intercensitaire 1975-1988, peut être mise en lumière.

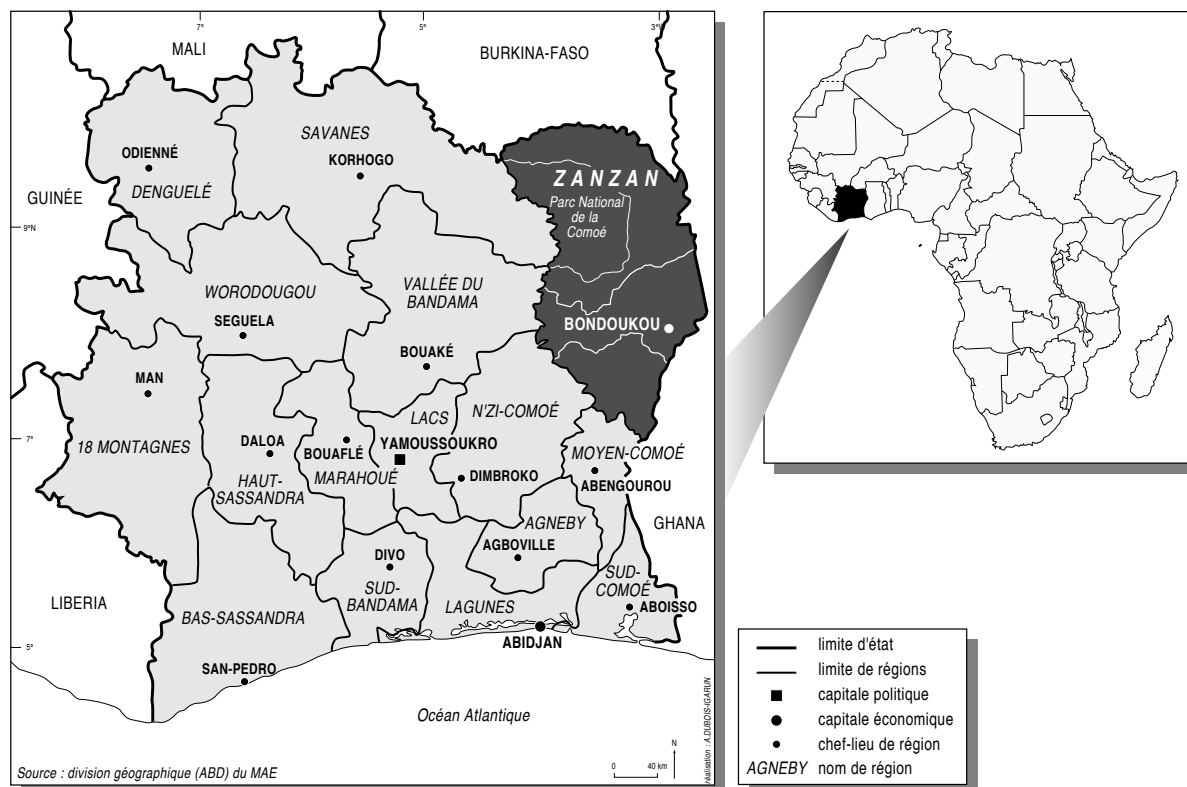


Fig. 1 : Localisation de la région Nord-Est

A - La baisse de la mortalité

Au cours de ces treize années, l'élargissement de la pyramide régionale à sa base constitue l'un des faits les plus marquants (Fig. 2). En effet, pour les trois premières tranches d'âge, de 0 à 15 ans, les effectifs de 1988 sont supérieurs à ceux de 1975. Deux hypothèses peuvent expliquer ce comportement, l'augmentation de la fécondité et de la natalité ou la diminution de la mortalité infantile et juvénile, ces deux variables agissant sur la base de la pyramide.

Les statistiques ivoiriennes ne livrant pas de données sur la fécondité à l'échelle départementale, ni même à l'échelle régionale, le rapport enfants/femmes (Noin, 1993) peut y être substitué. En rapportant le nombre d'enfants de 0-4 ans au nombre de femmes en âge de procréer (15-49 ans), un indicateur analytique de la fécondité peut être utilisé de façon satisfaisante.

Les résultats traduisent ainsi une augmentation du rapport qui de 0,82 en 1975, passe à 0,94 en 1988, et révèlent donc, *a priori*, une augmentation de la fécondité. Toutefois, si ce rapport enfants/femmes peut se substituer au taux de fécondité, la prise en compte d'une classe d'âge plutôt que du nombre des naissances, invite à la prudence dans l'analyse. Il peut en effet cacher d'éventuelles variations de la mortalité infantile, atténuer l'effet des migrations. De plus, l'évolution à la baisse des taux de croissance de la population entre 1965/1975 (+6,2 %) et 1975/1988 (+2,8 %) n'irait pas dans le sens d'une hausse de la fécondité, leur diminution attestant plutôt du contraire.

Concernant une éventuelle baisse de la mortalité infantile, l'absence de données régionales ne nous permet pas davantage de quantifier ce phénomène. Toutefois, l'amélioration du cadre de vie et des conditions sanitaires ne peut que jouer dans ce sens, le taux de mortalité global étant passé de 20 à 15 ‰ à l'échelle nationale entre 1975 et 1995.

De ce fait, une baisse marquée de la mortalité infantile et juvénile serait responsable de l'accroissement du rapport enfants/femmes, de plus en plus de jeunes en bas âge étant épargnés par les pathologies les plus dangereuses. Cette hypothèse corroborerait ainsi le rajeunissement de la

population du Nord-Est, d'autant que l'analyse de l'âge médian va dans le même sens. Centre de gravité de la population qu'il partage en deux groupes de même effectif, l'un plus jeune et l'autre plus âgé, l'âge médian permet en effet de confirmer le rajeunissement de la population régionale entre 1975 (15,7 ans) et 1988 (13,9 ans).

Il convient toutefois de noter que si la baisse du taux de mortalité infantile est effective, celui-ci reste encore très élevé (92 ‰ en Côte d'Ivoire contre 4 ‰ au Japon en 1995), dans un contexte où l'indice synthétique de fécondité demeure encore le véritable moteur du dynamisme démographique : 7,4 en Côte d'Ivoire contre 1,7 en France, 1,2 en Italie... (INED, 1995).

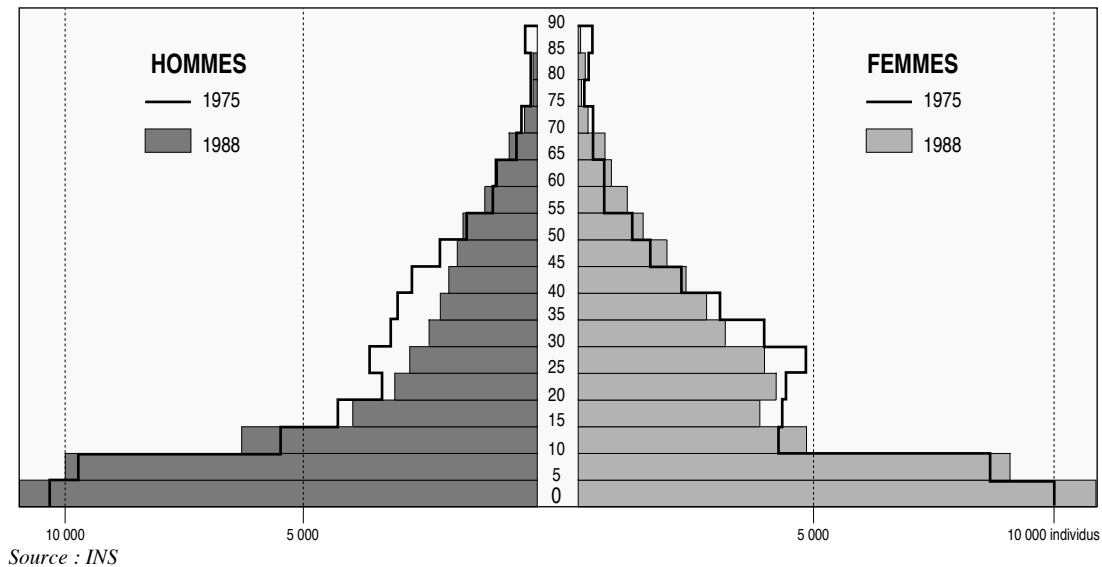


Fig. 2 : Évolution de la structure de la population de la région Nord-Est entre 1975 et 1988
(par sexe et par âge)

B - Le déséquilibre croissant du double phénomène migratoire

L'observation du corps de la pyramide nous révèle également la persistance d'un autre phénomène : l'émigration des jeunes à partir de 15-19 ans. Ce phénomène semble prendre une plus grande ampleur après 1975. Alors que la mortalité a diminué, les effectifs dans les tranches d'âge adultes ne sont pas en progression, c'est en fait l'inverse qui se produit. Un double processus migratoire peut expliquer ceci. Non seulement l'émigration des jeunes du Zanzan a proportionnellement augmenté par rapport aux effectifs de base, mais l'immigration de jeunes étrangers aurait diminué. Ainsi, l'écart entre les arrivées et les départs s'accroît à l'avantage de ces derniers, situation très marquée dans le sud forestier de la région (département de Tanda) où le taux de croissance de la population s'est fortement réduit depuis 1975. Relevant du domaine forestier et département le plus densément peuplé en raison des meilleures dispositions agronomiques régionales et du type d'habitat Akan (ethnie dominante organisée en gros villages), un phénomène de saturation foncière pourrait aussi justifier cette décroissance.

D'autre part, au cours des années quatre-vingt, la Côte d'Ivoire a traversé une grave crise économique qui a été durement ressentie dans les départements de Tanda et Koun Fao, producteurs déjà en déclin de café et de cacao. Les sécheresses de 1976 et 1983 ont aggravé localement la situation et ont provoqué des incendies de forêts et de plantations, réduisant de manière drastique les conditions de vie des populations du Nord-Est. Enfin, cette région de vieilles plantations n'ayant pu se convertir à la culture du coton, seule alternative possible, l'exode des plus jeunes ne put être endigué.

C – Le vieillissement de la population

Cet exode n'étant que rarement définitif, le retour au village constitue toujours un comportement social très répandu. Il est toutefois plus tardif aujourd'hui que pendant les années passées. Situé majoritairement entre 35 et 40 ans en 1975, ce retour s'effectue vers 40-45 ans en 1988, et est ainsi reporté d'une tranche d'âge, comme le fut l'espérance de vie au cours des treize années de l'intervalle intercensitaire : 46 ans en 1975, contre 51 ans en 1988. Les deux phénomènes contribuent ainsi à élargir le sommet de la pyramide des âges, confirmant par ailleurs le recul de la mortalité qui se généralise à l'ensemble des tranches d'âge, et traduisant dans cette région une évolution tout à fait identifiée dans bien d'autres, celle d'un vieillissement réel de la population.

Cette analyse de quelques indicateurs des évolutions démographiques de la population du Zanzan entre 1975 et 1988 nous permet de souligner pour finir quelques traits marquants de la dynamique actuellement en cours. Certains caractères s'expriment tout d'abord de manière continue et tendent à se renforcer avec le temps, comme le départ d'une frange de la jeune population dès l'âge de 15 ans.

Aussi, le rythme de croissance de la population tendrait à diminuer : + 6,2 % en 1975, contre + 2,8 % en 1988, mais demeurerait encore appréciable au regard des pays occidentaux vieillissants, ceci étant toutefois à prendre avec précaution pour le taux affiché en 1965-1975. En l'absence d'un véritable recensement, ce taux a en effet été calculé par extrapolation et ne demeure qu'une estimation. La mortalité, qui diminue à tous les âges, nous indique par ailleurs à quel point la population est liée à son environnement médical et sanitaire, puisqu'elle rajeunit et vit plus longtemps au fur et à mesure des améliorations sensibles opérées dans le domaine de la santé. Les déplacements des populations représentent enfin un phénomène permanent dans le temps et dans l'espace. Ce sont eux qui contribuent à mettre en place les différents pôles de regroupement humain qui, attachés à un certain espace, déterminent l'identité des peuples et leur appartenance à un territoire.

II – MIGRATIONS ET RECOMPOSITIONS TERRITORIALES

Les mouvements migratoires qui se manifestent sur le territoire régional du Zanzan s'organisent selon deux flux principaux : d'une part, de la campagne vers la ville, d'autre part, de la savane vers la forêt.

A - Recomposition urbaine du Zanzan

Les vieilles cités de Bondoukou et Bouna en relation avec la ville précoloniale de Kong ont très tôt cristallisé des noyaux de peuplement urbain qui s'accroissent avec la politique de restructuration de l'espace national entreprise par les autorités, dès l'accession du pays à l'indépendance. Cette politique a permis le renforcement de l'armature urbaine grâce aux fêtes tournantes⁽²⁾ qui ont donné une âme et une vitalité aux villes comme Bondoukou, Bouna et Tanda, par le renforcement des infrastructures et des fonctions administratives et économiques.

Toutefois, la dispersion du fait urbain est très contrastée au niveau national, puisqu'à elle seule, la métropole abidjanaise regroupe 45 % de la population urbaine en 1988, ce qui représente 1/7 de l'ensemble de la population nationale. Elle polarise très fortement l'émigration des jeunes Ivoiriens, et notamment des jeunes du Zanzan, où le retard de développement de la région constitue un motif supplémentaire de départ vers la grande métropole économique du pays.

Dans ce contexte d'exode rural, le paysage urbain du Zanzan ne dispose que de très modestes atouts. La région est la moins urbanisée de Côte d'Ivoire, avec seulement 14 % de population urbaine. Bien que six localités dépassent le seuil des 5 000 habitants, seules trois peuvent être considérées comme des villes : Bouna, Bondoukou et Tanda. Les autres concentrations de populations, Doropo, Assuéfry, Flatchédougou et Koun Fao, ne sont que de petites villes rurales dépourvues de véritables fonctions citadines, à croissance lente, mais en voie d'urbanisation.

Le réseau urbain du Nord-Est est donc très pauvre, et c'est logiquement que les trois villes régionales jalonnent le seul axe bitumé de la région. Sentinelle de la porte voltaïque, Bouna compte 13 400 habitants en 1988, sa population ayant cru de 4 % par an entre 1975 et 1988. Autrefois très active et prospère, la ville souffre aujourd'hui de la pauvreté de son arrière-pays, mais le goudron qui la relie à Bondoukou depuis 1997 est porteur d'avenir. À l'opposé, au sud, Tanda recense 11 290 habitants en 1988, soit une augmentation de 3,6 % par an depuis 1975. À l'image de son département, la ville est en phase de mutation depuis la chute des cours du café et du cacao. Elle aussi de taille modeste, son influence sur son environnement reste très limitée.

Enfin, aux portes de la forêt, Bondoukou, capitale régionale, est la plus importante agglomération de la région avec 33 200 habitants et une croissance de 4,3 % par an depuis 1975. Classée parmi les huit centres régionaux à promouvoir dans le cadre de la politique de décentralisation, la ville a été totalement restructurée en 1971 à l'occasion des fêtes tournantes de l'indépendance. La trame urbaine a été remodelée, les routes ont été bitumées et éclairées, des aménagements hydrauliques ont été réalisés,... néanmoins, Bondoukou ne remplit pas encore totalement son rôle polarisateur de l'espace régional, et chacune des trois villes du Zanzan évolue ainsi de façon individuelle.

La croissance de leurs effectifs tient en fait à plusieurs facteurs : le dynamisme démographique, l'immigration de populations étrangères et l'amorce sensible de l'exode rural encouragé par le développement du secteur informel (Touré, 1995) qui permet à chacun de se procurer quelques revenus.

L'indépendance régionale obtenue en janvier 1990 a, elle aussi, entraîné l'arrivée d'une nouvelle frange de population qui travaille dans les services administratifs et les différentes délégations régionales de Bondoukou.

Ainsi, par l'émergence de nouvelles activités et de nouvelles populations, les physionomies urbaines ont évolué tout en se recomposant socialement. Autour de Bondoukou, plusieurs nouveaux quartiers se sont développés, transformant le paysage urbain. De manière plus marquée qu'en milieu rural, les principes architecturaux traditionnels sont relégués au profit des nouveaux matériaux, et de vastes zones s'étirent autour des villes. L'urbanisation souffre alors des insuffisances du réseau routier, mais les villes du Nord-Est évoluent tout de même dans leur forme et leur fonction, bouleversant le paysage urbain, paysage qui demeure toutefois plus statique que les acteurs qui l'animent, puisque des problèmes d'insuffisance de logement apparaissent à Bondoukou. Certains y ont trouvé la parade en se regroupant dans de nombreux campements situés à proximité des villes. Rarement connectés aux réseaux d'eau et d'électricité, ils forment une banlieue précaire, autre forme de recomposition urbaine.

B - Les migrations voltaïques

Le long couloir transrégional qui irrigue le Zanzan du nord au sud est emprunté par la population du Nord-Est, en direction de la zone forestière ivoirienne, mais aussi par des migrations internationales. Ces mouvements sont anciens à l'échelle de l'Afrique occidentale, mais ils prennent une signification particulière depuis la mise en place des frontières d'État. Cette segmentation de l'espace est source de bouleversements profonds, puisqu'elle fait appel à des notions de territorialité, d'identité nationale esthétiquement nommée *ivoirité*. Devenus clos, les mouvements migratoires se sont dirigés vers les zones les plus propices d'un point de vue économique et, à ce titre, la Côte d'Ivoire est le pays le plus convoité de la sous-région depuis la fin des années soixante-dix. Ce sont les populations d'origine burkinabé qui se sont expatriées en plus grand nombre, 80 % d'entre elles vivant en Côte d'Ivoire, selon une enquête du Centre d'Étude et de Recherche sur la population pour le développement (Cerpod, 1988). Ce lien profond entre les deux pays remonte à l'ancien commerce caravanier et, plus récemment, à l'union des deux colonies en une seule pendant l'époque coloniale (1932-1948)⁽³⁾. Par sa position et sa configuration, le Zanzan semble prédisposé aux migrations voltaïques, tel un couloir hydrique commandé par les deux grands fleuves régionaux : la Comoé à l'ouest, la Volta Noire à l'est.

Si certaines migrations sont rapides du lieu de départ vers le lieu d'arrivée, il en est une qui est progressive et continue dans le temps et dans l'espace, celle des Lobi. Depuis le XVIII^e siècle, le

déplacement est une donnée structurelle pour cette ethnie au mode de vie si particulier. Société égalitaire où chaque individu est l'égal de l'autre, où la circulation des biens est organisée de façon à ce qu'aucun clan, ou famille, n'en accumule trop pour s'imposer aux autres, aucune instance politique, juridique ou administrative, ne gère la communauté villageoise ou ethnique. C'est à partir de la région de *Wa*, au Ghana, que leur migration débute vers 1770, afin d'échapper aux sévices que leur inflige le royaume Ashanti. Sans pouvoir résister du fait de l'absence de pouvoir politique central dans leur société, les Lobi sont razzés en tant qu'esclaves. Afin d'échapper à ce destin de captif, ils traverseront alors la Volta Noire pour s'installer au Burkina Faso. Ils seront à nouveau touchés par une autre forme d'esclavage, la traite des noirs et les travaux forcés. Les Lobi résisteront courageusement face aux Français qui ne parviendront jamais à les asservir, mais les exigences coloniales plus strictes au Burkina Faso finiront par avoir raison de leur volonté, et ils pénétreront en Côte d'Ivoire vers 1860 (Fig. 3). Depuis, un long mouvement migratoire les conduit vers le Sud-Est du pays, en suivant le couloir de circulation qui parcourt le Zanzan.

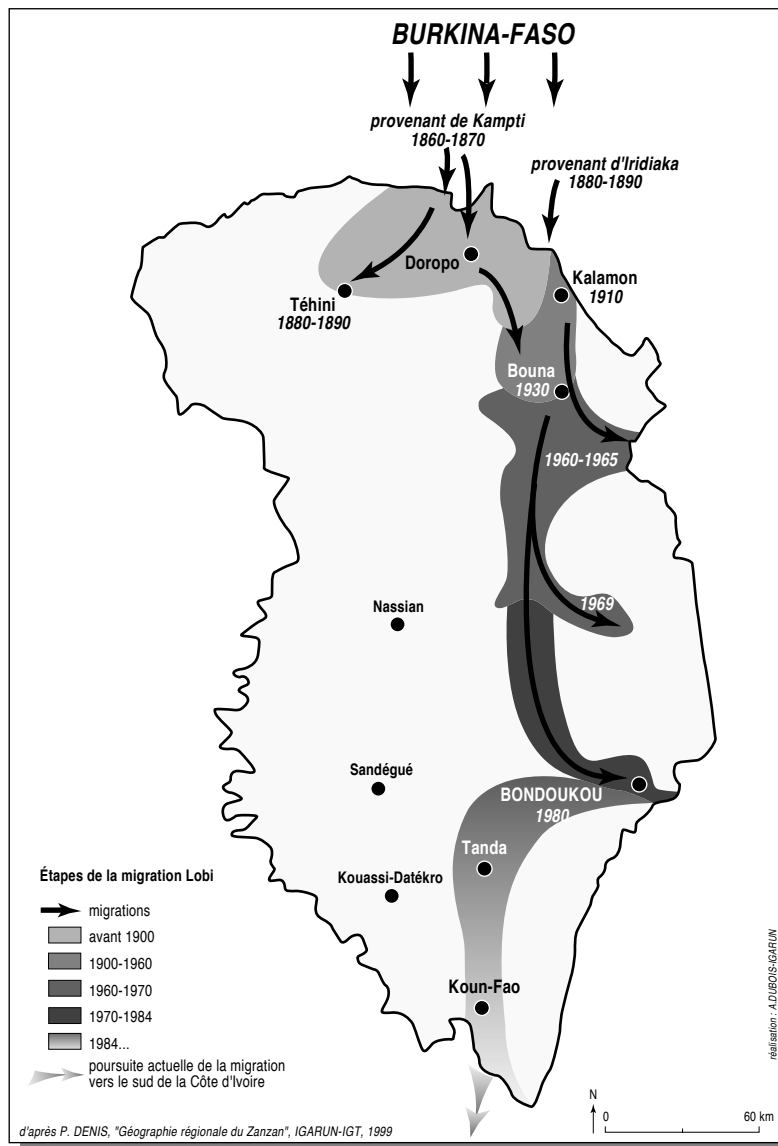


Fig. 3 : La migration LOBI

La poursuite de leur migration en Côte d'Ivoire tient à leur organisation sociale, puisque les Lobi sont en permanence à la recherche de nouvelles terres. Les longues rotations de culture jusqu'à épuisement du sol déterminent leurs déplacements périodiques, d'où un peuplement totalement dispersé et

mouvant qui pénalise les repérages par de fréquents changements de toponymes, et rend difficile de nombreuses opérations d'aménagement. Plusieurs programmes mis en œuvre par les autorités tentent de résoudre les problèmes liés à ces déplacements et qui sont surtout d'ordre foncier. Le plus important d'entre eux est celui de la Zone Koulodio Binéda (ZKB). Espace auparavant vide d'hommes, les autorités décident d'y créer de toutes pièces des cités de peuplement exclusif Lobi à partir de 1969, la population étant regroupée dans des villages de taille importante. L'objectif de l'Administration est de fixer cette population, en contribuant au remplissage d'un espace récemment débarrassé des gîtes à simules et qui offre de grandes superficies cultivables au fond des plaines alluviales. Ainsi, les mouvements de population vers les villes ou vers le sud forestier, les nombreux déplacements quotidiens vers les différents marchés régionaux, les migrations saisonnières vers les campements agricoles, font du Nord-Est un espace où la mobilité se veut permanente. Pour toute opération d'aménagement, c'est une donnée essentielle qui nécessite des appréciations justes et une forte capacité d'anticipation.

III – MOBILITÉ SPATIALE ET ÉVOLUTION DU SEMIS VILLAGEOIS

Les différentes migrations et les divers déplacements de population s'inscrivent aussi dans un espace-temps. À l'échelle du village, de la sous-préfecture, du département, de la région, cette dynamique interne à la population s'exprime par des variations d'effectifs et de répartition, au profit de localités et d'espaces qui se renforcent, contrairement à d'autres qui se vident.

A - Le dynamisme villageois

L'échelle la plus fine de l'analyse des localisations est le village⁽⁴⁾. Plus que leur répartition géographique qui est contrainte par les grands ensembles du milieu naturel, c'est leur organisation en trois types de structure villageoise qui constitue tout d'abord la plus grande originalité (Fig. 4). Le principal facteur déterminant ces oppositions de semis, tient à l'appartenance ethnique. En fonction des coutumes, des modes de vie des trois principales ethnies régionales (Abron, Agnibona et Koulango-Lobi), les villages marquent en effet différemment le paysage par l'originalité de leur structure. La taille moyenne des villages Lobi, qui caractérisent le nord de la région, avoisine les 100 habitants, celle des villages Koulango, au centre, est comprise entre 500 et 600, alors que plus au sud les gros villages Akan (Abron et Agnibona), très regroupés, atteignent généralement 1 000 habitants.

Mais l'analyse qui nous préoccupe plus directement ici concerne la multiplication des localités, témoignage d'intenses mouvements de déplacement. On dénombrait 850 villages en 1965 dans la région du Zanzan, 921 en 1975, puis 1 043 en 1988. Sur une période de 23 années, 193 nouvelles implantations supplémentaires sont donc enregistrées, et pour la seule période 1975–1988, ce sont 122 localités qui viennent compléter le semis existant, preuve d'une intense dynamique spatiale, mais aussi gage de l'originalité du peuplement dans les pays en voie de développement.

Le cas du Nord-Est ivoirien est en effet révélateur d'une conception de l'identification spatiale des peuples très différente de celle des pays occidentaux. Elle se conçoit d'abord par rapport à une aire ethno-culturelle, le territoire et ses frontières demeurant une abstraction, surtout dans les savanes sahéliennes où les traditions de commerce itinérant et de nomadisme agricole sont encore très fortes. Le département de Bondoukou présente une relative stabilité de son peuplement avec seulement six créations de village au cours des treize années du dernier intervalle intercensitaire. Par contre le département de Tanda a vu disparaître 24 de ses villages, dont 17 dans la seule sous-préfecture de Koun-Fao⁽⁵⁾. Certes le domaine forestier est proche de la saturation, mais l'explication la plus probante tient aux importants feux de forêt qui ont accompagné la forte sécheresse du début des années quatre-vingt. De nombreux villages ont été détruits par les flammes, poussant les populations à se déplacer.

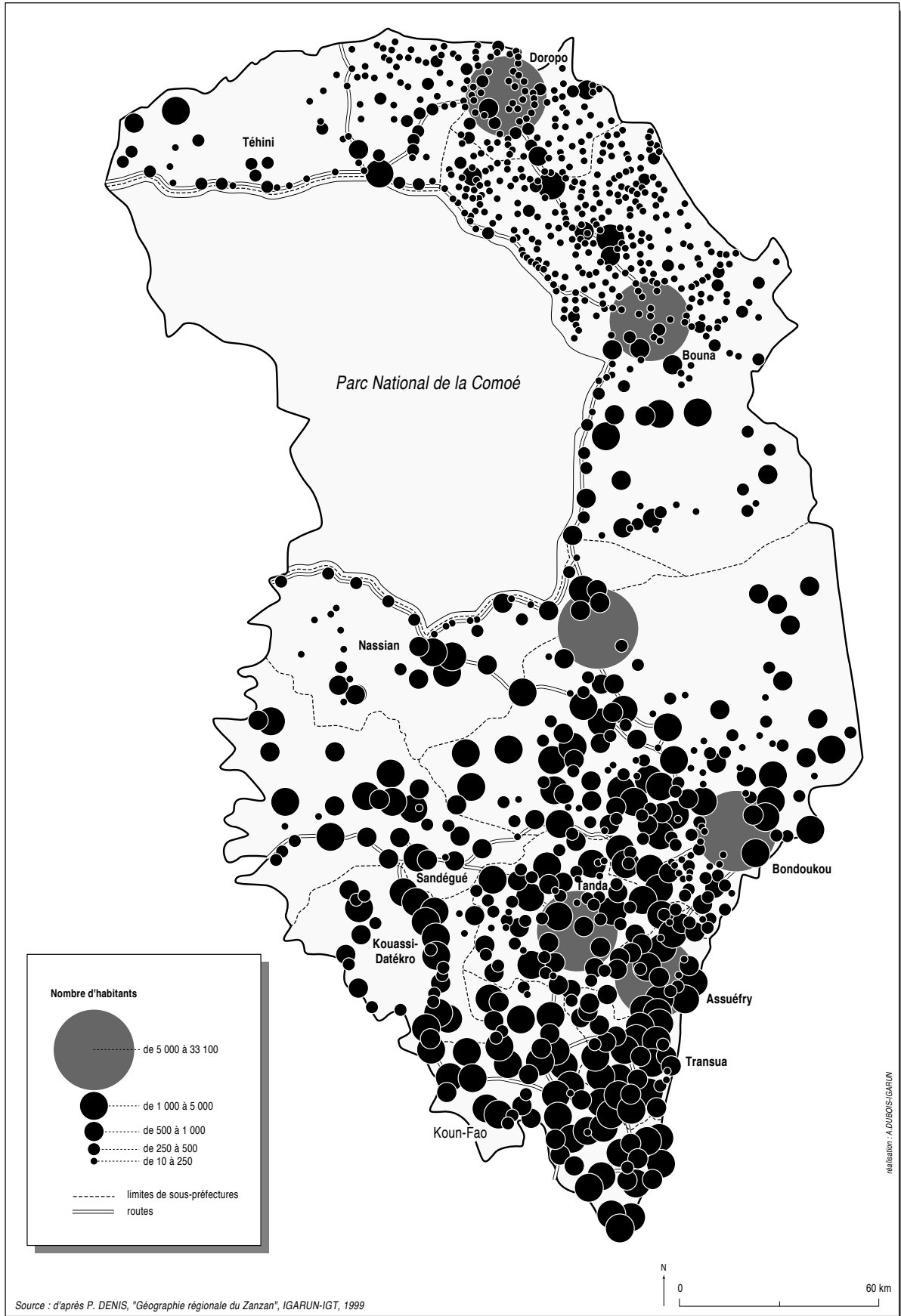


Fig. 4 : Taille des villages recensés

C'est dans le département de Bouna que le dynamisme villageois est le plus intense, 140 villages nouveaux étant apparus entre 1975 et 1988. Une approche toponymique permet de mettre à jour ce phénomène qui concerne 81 nouvelles implantations lesquelles, en pays Lobi, portent le nom de leur fondateur suivi du suffixe *douo*, qui signifie *dans le village* (Fig. 5). Leur disposition vient appuyer plusieurs phénomènes déjà évoqués, parmi lesquels il faut rappeler l'isolement des sous-préfectures de Téhini et de Nassian, toutes deux en marge de l'axe transrégional. Seules les sous-préfectures de Bouna et Doropo, qui indiquent depuis la porte Burkinabé la direction du sud, regroupent la totalité des nouvelles implantations.

À titre de comparaison, les localités Abron dont le toponyme se termine par *kro* (village), sont beaucoup plus stables, mettant ainsi en évidence un contraste de mobilité interethnique.

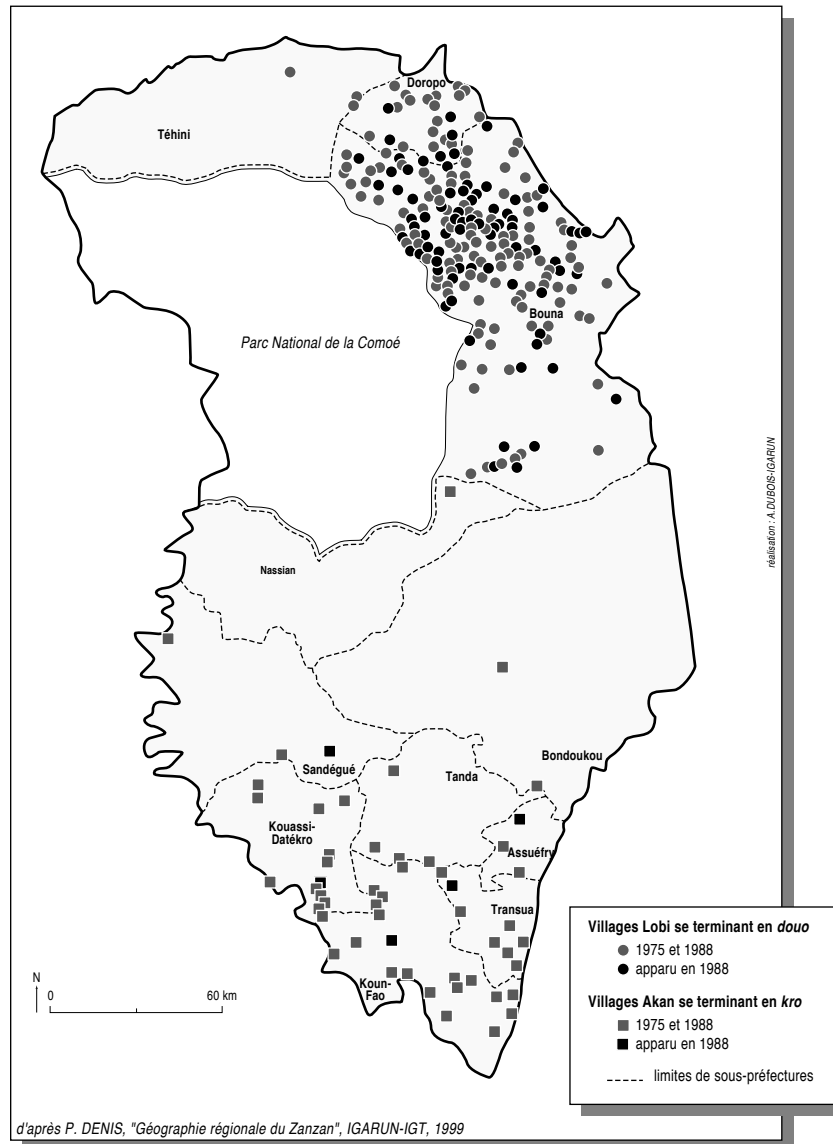


Fig. 5 : Approche toponymique de la migration LOBI

En termes d'effectifs, on constate pour l'ensemble de la région, que les villages du Zanzan ont augmenté en moyenne de 86 habitants, passant de 405 en 1975 à 491 en 1988. Proportionnellement, ce sont les villages du département de Bouna qui enregistrent les plus fortes augmentations, plus particulièrement dans les sous-préfectures de Téhini et de Nassian, où la taille moyenne des villages croît respectivement de 40 % et de 43,6 %. Dans ces deux sous-préfectures, la progression démographique enregistrée entre 1975 et 1988 est forte, avec des pourcentages d'évolution parmi les

plus élevés de la région (+53,5 et +54,3 %). Ensuite vient le département de Tanda avec une augmentation de la taille moyenne des villages de 29,1 %, dont 34,9 % dans la sous-préfecture de Kouassi-Datékrô, puis celui de Bondoukou avec une croissance de 21 %. Ces deux sous-préfectures enregistrent en zone rurale des taux de progression démographique inférieurs aux deux précédents, avec une augmentation de la population villageoise de +31 et +32 %.

Les effets de saturation de certains espaces se ressentent donc sur le dynamisme local des populations, puisque les plus forts accroissements sont enregistrés dans des zones relativement peu peuplées. Par exemple, seuls 5 des 34 villages de la sous-préfecture de Nassian sont déficitaires entre 1975 et 1988, sur un territoire qui ne comptait qu'un peu plus de 12 000 habitants en 1975 et à peine 20 000 en 1988. Aussi, d'une façon générale, à partir du seuil de 250 habitants, les villages du département de Bouna ont une forte propension à croître, situation qui est exclusive au-delà du seuil des 500 habitants, à l'exception de deux localités de Nassian.

Les villages dont la population régresse se localisent principalement dans les zones les plus occupées. La nébuleuse des villages Lobi inférieurs à 250 habitants est ponctuée de nombreux points déficitaires, résultant de leur migration permanente. Aussi, de plus en plus de localités de la zone dense, dans le département de Tanda et au Sud de celui de Bondoukou, enregistrent des pertes d'effectif, à mesure que les seuils de population diminuent. La taille traditionnelle des villages Akan étant supérieure à 1 000 habitants, elle seule semble leur assurer un relatif équilibre. Par le jeu de la croissance démographique et des migrations de population, les villages de la région du Zanzan sont donc animés de mouvements d'une réelle ampleur. Ici ils disparaissent, là ils se créent, ici leur population régresse, là elle croît, ceci au travers de l'amorce d'un éventuel rééquilibrage du peuplement, par une croissance plus prononcée des villages appartenant aux zones les moins peuplées.

B – Évolution des densités rurales (Fig. 6)

Depuis 1965, les densités de population rurale du Nord-Est sont en constante progression, mais à l'image de la croissance démographique, elle s'opère dans des proportions qui tendent à se réduire. Après un gain de 6,6 hab/km² entre 1965 et 1975, le gain entre 1975 et 1988 n'est que de 3,6 hab/km². Le dynamisme démographique du Zanzan (+2,8 % par an de 1975 à 1988) est tout d'abord d'une réelle ampleur dans quelques zones où de fortes densités étaient déjà enregistrées en 1975. C'est le cas au nord de la sous-préfecture de Transua, et de l'est à l'ouest de celle de Koun-Fao, le nombre d'habitants y augmentant de 5 à 30 par km².

Selon une croissance des densités moins prononcée, entre 3 et 10 hab/km², trois autres secteurs relativement étendus peuvent également être identifiés. Le premier se localise au centre-nord de la sous-préfecture de Kouassi-Datékrô, et se prolonge à l'est de celle de Sandégué. Le suivant s'étend pratiquement sur l'ensemble de la sous-préfecture de Tanda, se prolongeant jusqu'au centre-ouest de celle de Bondoukou. Le troisième, au nord, est à cheval sur les sous-préfectures de Téhini, Doropo et Bouna. Les autres zones de croissance s'expriment de façon plus ponctuelle. C'est le cas autour de chacun des chefs-lieux administratifs qui mettent quelques services à disposition des populations, le phénomène étant particulièrement marqué autour de Nassian et de Kouassi-Datékrô. L'axe routier qui relie le nord au sud de la région est un autre point de polarisation des populations, notamment dans des espaces autrefois très peu peuplés comme le long du Parc de la Comoé.

Au sud de Bouna, deux auréoles très denses témoignent de deux fortes croissances très localisées. Elles correspondent aux villages de Siyalédouo (1 956 habitants) et de Léomidouo (2 094 habitants). Situées dans la zone Koulodio Binédia, ces deux localités qui n'apparaissent pas sous le même nom dans le recensement de 1975, seraient le signe d'une certaine réussite du programme engagé dans la zone, mais les cinq villages créés à l'origine, en 1969, tendent à s'essouffler dans la proche périphérie de ces deux grosses localités. Ce phénomène se constate aussi entre les sous-préfectures de Nassian et Bondoukou, la forte croissance très localisée de Flatchédougou entraînant un recul des villages aux alentours.

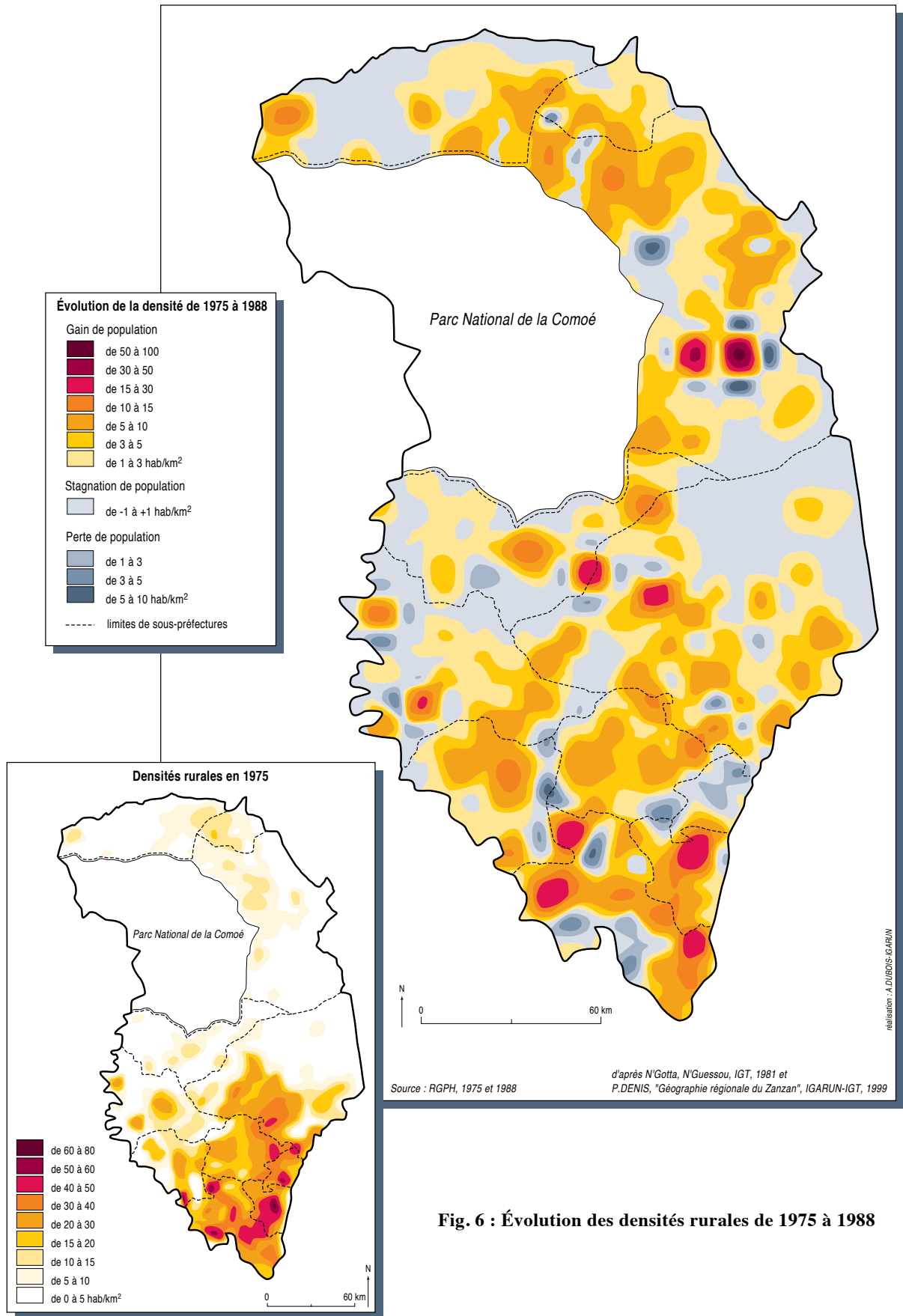


Fig. 6 : Évolution des densités rurales de 1975 à 1988

L'abandon de certains villages est l'une des principales explications du recul des densités en quelques points très localisés de la région. Peu marquées au nord, les baisses de population sont majoritairement recensées dans la moitié sud de la région. Dans le département de Tanda, où les localités sont de taille importante, la disparition de 24 d'entre elles affecte directement l'évolution des densités en plusieurs lieux précis. De même, les rives de la Comoé à l'ouest de la sous-préfecture de Sandégué, voient quelques localités régresser, des problèmes sanitaires à proximité des rives du fleuve, ou tout simplement le fort enclavement de la zone, pouvant expliquer cette évolution.

L'étude de l'évolution des densités rurales révèle pour finir un fait majeur de l'organisation dans la région du Zanzan : l'absence d'un centre fort, polarisateur de l'espace régional. Seules quelques évolutions négatives à proximité de forts secteurs de croissance, sous-entendent par ailleurs une idée d'aires d'influences autour de pôles urbains, mais le phénomène reste très limité et ne peut être assimilé à une évolution marquante de grande ampleur.

Conclusion

Par ses contrastes et sa diversité, tant au plan naturel qu'humain, la région du Zanzan dispose d'une palette très variée de potentiels économiques et sociaux. Mais les particularismes régionaux évoluent encore très indépendamment les uns des autres, faisant du Nord-Est une mosaïque inachevée, dont les éléments ne seraient pas totalement scellés entre eux. La diversité ethno-culturelle qui se calque sur une opposition nord-sud imposée par la disposition des éléments naturels, imprègne très fortement la vie d'une société très majoritairement rurale. Elle distingue nettement plusieurs modes de vie différents, plusieurs façons de concevoir son rapport à l'espace. Ainsi, dans son unité territoriale incontestable, la région du Zanzan se veut un espace composé d'éléments et de situations hétéroclites. Le département de Bouna, le plus modeste économiquement, est en perpétuel mouvement, celui de Bondoukou est relativement stable, alors que celui de Tanda est en phase de mutation après l'évolution des cours du café et du cacao. Le handicap majeur qui pénalise fortement la région est la faiblesse de son économie. Elle ne parvient pas à répondre aux attentes d'une large part de la population pourtant en phase de transition démographique, qui rajeunit, vit plus longtemps et croît à un rythme soutenu. Un dynamisme naturel qui est très marquant dans le paysage régional, mais qui pourtant ne peut cacher l'exode d'une part importante de la population jeune vers le sud forestier du pays.

La région du nord-est, par sa position frontalière, n'en demeure pas moins l'une des destinations choisies par les migrations internationales des pays sahéliens et s'inscrit ainsi dans un cadre plus vaste qui fait abstraction des limites administratives des États. À cheval entre le domaine forestier et le domaine de savanes, le Nord-Est joue le rôle de tampon. Autrefois quasiment vide d'hommes, la zone se peuple progressivement par le développement des cultures vivrières, et à long terme, pourrait se destiner à un rôle de réserve foncière dans un système où les espaces forestiers tendent à saturer.

Notes

1 - Cette étude qui poursuit celle engagée en 1981 par N'Gotta N'Guessan, a été effectuée dans le cadre du mémoire de maîtrise de Pascal Denis de l'IGARUN, soutenu en juin 1999 et co-encadré par MM. N'Gotta N'Guessan de l'IGT et P. Pottier de l'IGARUN.

2 - Chaque année, les festivités marquant l'accession du pays à la souveraineté nationale se déroulent dans une ville différente. À cette occasion, un crédit de plusieurs milliards est accordé à la ville pour faire sa "toilette" des grands jours ; c'est l'occasion de la réfection de la voirie urbaine ou interurbaine, de la création d'unités économiques et surtout de nouveaux quartiers résidentiels entièrement construits et équipés aux frais de l'État.

3 - Les récents événements politiques survenus dans un contexte de concurrence pour le poste présidentiel ont clairement posé en des termes nouveaux et quelquefois xénophobes, la question de la forte population étrangère résidente en Côte d'Ivoire. Par les liens historiques forts qui se sont établis, mais également les affinités ethniques et religieuses, la population d'origine Burkinabé est à ce titre beaucoup mieux intégrée dans les régions du nord de la Côte d'Ivoire, que dans celles du sud forestier.

4 - Le seuil de l'urbain est fixé par l'Institut National de la Statistique à 5 000 habitants. En deçà, il s'agit d'un village, territoire aux limites plus ou moins étendues correspondant au terroir exploité par la communauté villageoise. Phénomène récent, depuis quelques décennies, des campements aussi appelés *namoués*, s'y établissent. Permanents ou saisonniers selon le rythme des travaux agricoles, leur population est comptabilisée avec celle des villages et est estimée à 15 500 personnes pour le département de Bondoukou, 14 500 pour celui de Bouna, et 25 500 pour celui de Tanda.

5 - Ces 17 villages disparus dans la sous-préfecture de Koun-Fao correspondent pour moitié à des campements d'exploitation agricole, classés comme villages du fait de leur importance démographique et qui ont connu avec la crise économique le retour des populations vers leurs villages d'origine.

Bibliographie

Centre d'Étude et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD), enquête 1988.

INED, 1995, *Population et Sociétés*, n° 304.

Institut National de la Statistique (INS), 1992, RGPH de 1988, *Structures, état matrimonial, fécondité, mortalité*, Abidjan, Vol. 3, Tome 1.

Institut National de la Statistique (INS), 1992, RGPH de 1988, *Répartition spatiale de la population et migrations*, Abidjan, Vol. 3, Tome 2.

Institut National de la Statistique (INS), 1992, RGPH de 1988, *Caractéristiques socio-économiques de la population*, Abidjan, Vol. 3, Tome 3.

N'GOTTA N'GUESSAN, 1981, *Localisation, densité et évolution de la population du Nord-Est de la Côte d'Ivoire de 1965 à 1977, essai cartographique*, Abidjan, Mémoire de maîtrise IGT, 128 p.

NOIN D. et THUMERELLE P.J., 1993, *L'étude géographique des populations*, Paris, Masson Géographie, 124 p.

TOURÉ A., 1995, *Les petits métiers à Abidjan, l'imagination au secours de la conjoncture*, Paris, Karthala, 290 p.